

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 septembre 2024

Délibération n°58

Le Directeur,  
**C. MOUGEOT**

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de votants : 26

Vote pour : 26

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 09 septembre 2024

**Membres présents :**

**Président :** M. ALPY

**Conseil Départemental du Doubs /Jura :** M. BILLOT - Mme CHOUX – M. DALLAVALLE - Mme GUYEN – Mme HAHLEN – M. MAIRE DU POSET – Mme ROGEOZ - Mme TISSOT-TRULLARD

**Communautés d'agglomération, urbaines :** Mme BARTHELET – M. BOURQUIN – M. BODIN – M.FROEHLI - M. LIME - M. MICHAUD – Mme PRESSE – Mme SAUMIER

**Communautés de communes :** M. ALPY – M. BOUVERET – M. BRAND - M. JOUVIN - M. FAIVRE-PIERRET – Mme ROGNON

**Membres excusés et représentés :**

**Conseil Départemental du Doubs / Jura :** M. BEAUDREY (pouvoir à M. ALPY) - Mme BRAND (pouvoir à Mme GUYEN) – M. MOLIN (pouvoir à M. MAIRE DU POSET)

**OBJET : DECISIONS D'ACQUISITIONS EPF**

Plusieurs promesses de vente ont été recueillies.

Par ailleurs, certaines seront, le cas échéant, susceptibles d'être présentées en séance.

Les acquisitions présentées dans les fiches ci-après représentent, au titre de l'EPF, un engagement financier de **2 784 312 euros** hors frais d'actes et se décomposent comme suit :

**MONTBENOIT (25) (opération 1122) "Acquisition hôtel restaurant le "Sire de Joux"**

Sur la commune de Montbenoit, acquisition de la parcelle cadastrée Section AA numéro 65 d'une superficie de 531 m<sup>2</sup>, pour un montant de 600 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation France Domaine du 28/12/2023 réf 2023-25390-79361.

**BYANS-SUR-DOUBS (25) (opération 1017) "Aménagement d'un nouveau quartier"**

Sur la Commune de Byans-sur-Doubs, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AC n°35 d'une superficie de 145 m<sup>2</sup>,
- Section AC n°36 d'une superficie de 32 m<sup>2</sup>.

Pour un montant de 3 300 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 27/08/2024.

**SAINT-HIPPOLYTE (25) (opération 1163) "Acquisition d'un terrain à vocation d'habitat"**

Sur la Commune de Saint-Hippolyte, acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée :

- section AH n°385 d'une superficie de 738 m<sup>2</sup> pour une surface à acquérir ne pouvant excéder 400 m<sup>2</sup>.

Pour un montant de 20 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement) en cas d'acquisition de la surface maximale de 400 m<sup>2</sup>, soit 50€/m<sup>2</sup>, suivant estimation EPF du 05/09/2024.

**BESANCON (25) (opération 420) "Ilot Pompier Phase 2"**

Sur la commune de Besançon, acquisition des lots situés sur la parcelle de copropriété cadastrée section HZ numéro 332 d'une superficie de 9a 10ca :

- Lot 39
- 1/5ième des lots 20 et 43

Pour un montant de 38 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement) suivant estimation EPF du 23 juillet 2024.

**GLAMONDANS (25) (opération 138) "Acquisition pour aménagement d'un espace public en vue liaison dernier quartier pavillonnaire avec le centre ancien"**

Sur la commune de Glamondans, acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section HZ numéro 27 d'une superficie de 6 550 m<sup>2</sup> pour une surface à acquérir d'environ 3 680m<sup>2</sup>, pour un montant de 32 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement) suivant estimation EPF du 26/07/2024.

**GLAMONDANS (25) (opération 138) "Acquisition pour aménagement d'un espace public en vue liaison dernier quartier pavillonnaire avec le centre ancien"**

Sur la commune de Glamondans, acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée :

- Section HZ numéro 28 d'une superficie de 1 130 m<sup>2</sup> pour une surface à acquérir d'environ 384 m<sup>2</sup>.

Pour un montant de 8 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement) se décomposant comme suit:

- 7 000 euros au titre du terrain
- 1 000 euros au titre de perte d'arbres fruitiers.

Suivant estimation EPF du 30/07/2024.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE BRESSE (opération 71) (opération 1130) "Création zone d'activités Ouroux-sur-Saône"**

Sur la Commune d'Ouroux-sur-Saône (71), acquisition de la parcelle cadastrée E 279, sise le Pranel, d'une contenance de 17a 07ca, pour un montant de 1 024 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 20 décembre 2023.

**SAINT-VIT (25) (opération 1019) "Projet de requalification urbaine de l'ilot Champs Marmots"**

Sur la Commune de SAINT-VIT, acquisition :

- de la parcelle cadastrée section AM n°129, sise rue du Frêne, d'une superficie de 2a 03ca,
- de la parcelle cadastrée section AM n°144, sise rue du Frêne, d'une superficie de 3a 85ca,
- du lot 4 (local commercial) situé dans la copropriété du 7T rue de Besançon et édifiée sur la parcelle cadastrée section AM numéro 133 d'une superficie de 2a 91ca

Pour un montant de 230 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant avis France Domaine du 20/09/2024 référencé 2024-25527-46991.

**SAINT-VIT (25) (opération 1019) "Projet de requalification urbaine de l'ilot Champs Marmots"**

Sur la Commune de SAINT-VIT, acquisition :

- de la parcelle cadastrée section AM n°143, sise rue du Frêne, d'une superficie de 30a 78ca,
- de la parcelle cadastrée section AM n°130, sise route de Besançon, d'une superficie de 36ca,
- des lots 1, 3, 13 et 14 (locaux commerciaux) situés dans la copropriété du 9 rue de Besançon et édifiée sur les parcelles cadastrées section AM numéros 9 d'une superficie totale de 13a 36ca
- des lots 1 et 3 (locaux) situés dans la copropriété du 7T rue de Besançon et édifiée sur la parcelle cadastrée section AM numéro 133 d'une superficie de 2a 91ca

Pour un montant de 520 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant avis France Domaine du 19/09/2024 référencé 2024-25527-46993.

**COLLONGES-ET-PREMIERES (21) (opération 1134) "Création d'un champ photovoltaïque"**

Sur la Commune de COLLONGES-ET-PREMIERES, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section D n°1090, sise La Gare, d'une superficie de 14a 78ca,
- Section D n°1091, sise La Gare, d'une superficie de 6a 15ca,
- Section D n°1094, sise La Gare, d'une superficie de 1ha 23a 70ca,
- Section ZH n°101 pour partie (future ZH n°136), sise Aux Carrés, d'une superficie de 2ha 29a 93ca,
- Section ZH n°102, sise Aux Carrés, d'une superficie de 1a 90ca,

Pour un montant de 67 763,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant avis France Domaine du 20/06/2023 référencé 2023-21183-41146.

**MIGENNES (89) (opération 1140) "Agrandissement du centre technique municipal"**

Sur la Commune de MIGENNES, acquisition d'une fraction de la parcelle cadastrée section AM n°2, sise 4 rue Georges Clemenceau, pour une superficie d'environ 24a 00ca, pour un montant de 90 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 10/09/2024.

**SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89) (opération 1011) "Aménagement zone pavillonnaire "Fontaine de Grisy"**

Sur la Commune de SAINT-BRIS-LE-VINEUX, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AC n°243, sise Fontaine de Grisy, d'une superficie de 9a 67ca,
- Section AC n°244, sise Fontaine de Grisy, d'une superficie de 11a 22ca,

Pour un montant de 52 225,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), non compris l'indemnité d'éviction agricole de 793,82€ à charge de l'EPF, suivant estimation EPF du 04/09/2024.

**AUXERRE (89) (opération 902) "Ilot Gambetta"**

Sur la Commune d'AUXERRE, acquisition des lots de copropriété n°1, 2 et 4 à 9 sur les parcelles cadastrées BK n°305 et 453 d'une superficie totale de 135m<sup>2</sup>, pour un montant de 76 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant avis France Domaine du 23/04/2024 référencé 2024-89024-15231.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD CÔTE CHALONNAISE (71) (opération 1073) "Aménagement et gestion d'un espace de stationnement pour une zone commerciale"**

Sur la Commune de BUXY, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AM n°162, sise le Champ Fleury, d'une superficie de 4a 29ca,
- Section AM n°164, sise le Champ Fleury, d'une superficie de 7a 21ca,
- Section AM n°171, sise 10 route de Givry, d'une superficie de 12a 30ca,
- Section AM n°174, sise le Champ Fleury, d'une superficie de 15ca,
- Section AM n°175, sise le Champ Fleury, d'une superficie de 11a 39ca.

Pour un montant de 30 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant avis France Domaine du 01/08/2024 référencé 2024-71070-50484.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES des Vosges du Sud (90) (opération 1160) "Compensation zones humides (extension de la ZA de la Brasserie)"**

Sur la Commune de Etuefont, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section 040B n°394, sise étang du bas, d'une superficie de 1h36a41ca,
- Section 040B n°444, sise étang du bas, d'une superficie de 1h66a00ca,
- Section 040 Bn°465, sise étang du bas, d'une superficie de 1h01a01ca,
- Section 040B n°443, sise étang du bas, d'une superficie de 28a22ca,
- Section 040B n°442, sise étang du bas, d'une superficie de 62ca

Pour un montant de 92 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 10/09/2024.

À cela s'ajoute des frais d'agence d'un montant de 6 500 euros TTC.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES des Vosges du Sud (90) (opération 1160) "Compensation zones humides (extension de la ZA de la Brasserie)"**

Sur la Commune de Etuefont, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section 040B n°467, sise étang du bas, d'une superficie de 2h54a39ca,
- Section 040B n°457, sise étang du bas, d'une superficie de 33a 49ca,
- Section 040 Bn°454, sise étang du bas, d'une superficie de 92a77ca,
- Section 040B n°470, sise champs Montanjus, d'une superficie de 18a32ca,
- Section 040B n°469, sise champs Montanjus d'une superficie de 9a14ca
- Section 040B n°472, sise champs Montanjus d'une superficie de 9a90ca

Pour un montant de 100 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant avis EPF du 10/09/2024.

À cela s'ajoute des frais d'agence d'un montant de 6 500 euros TTC.

**ANOST (71) (opération 1158) "Renaissance de la boulangerie"**

Sur la Commune de ANOST, acquisition de la parcelle cadastrée :

- Section AE n°129, sise 4 rue du Fournil, d'une superficie de 1a47ca,

Pour un montant de 75 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement) suivant estimation EPF du 03/09/2024.

**LES MONTS RONDS (25) (opération 1153) "Acquisition d'une maison au centre du village"**

Sur la Commune de Les Monts Ronds, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AB n°23, d'une superficie de 510 m<sup>2</sup>,
- Section AB n°132, d'une superficie de 623 m<sup>2</sup>.

Pour un montant de 179 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 22/07/2024.

**MAICHE (25) (opération 720) "Achat d'un bâtiment à réhabiliter dans le cadre d'un projet de développement économique en centre-ville"**

Sur la Commune de Maïche, acquisition d'une parcelle cadastrée :

- Section AI n°42, d'une superficie de 315 m<sup>2</sup>.

Pour un montant de 250 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant avis France Domaine du 28/06/2024 référencé 2024-25356-40892.

**GENLIS (21) (opération 817) "Opération cœur de ville"**

Sur la Commune de Genlis, acquisition de la parcelle cadastrée section AP n°240 d'une superficie de 207m<sup>2</sup>, pour un montant de 320 000€ (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant avis France Domaine du 14/06/2024 référencé 2024-21292-37122.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
après en avoir délibéré**

**DECIDE**

- d'approuver les acquisitions ci-avant, ainsi qu'il suit :

**MONTBENOIT (25) (opération 1122) "acquisition hôtel restaurant le "Sire de Joux"**

Sur la commune de MONTBENOIT, acquisition de la parcelle cadastrée section AA numéro 65 d'une superficie de 531 m<sup>2</sup>, pour un montant de 600 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**BYANS-SUR-DOUBS (25) (opération 1017) "Aménagement d'un nouveau quartier"**

Sur la Commune de Byans-sur-Doubs, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AC n°35 d'une superficie de 145 m<sup>2</sup>,
- Section AC n°36 d'une superficie de 32 m<sup>2</sup>.

Pour un montant de 3 300 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**SAINT-HIPPOLYTE (25) (opération 1163) "Acquisition d'un terrain à vocation d'habitat"**

Sur la Commune de Saint-Hippolyte, acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée :

- Section AH n°385 d'une superficie de 738 m<sup>2</sup> pour une surface à acquérir ne pouvant excéder 400 m<sup>2</sup>.

Pour un montant de 20 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement) en cas d'acquisition de la surface maximale de 400 m<sup>2</sup>, soit 50€/m<sup>2</sup>.



**BESANCON (25) (opération 420) "Ilot Pompier Phase 2"**

Sur la commune de Besançon, acquisition des lots situés sur la parcelle de copropriété cadastrée section HZ numéro 332 d'une superficie de 9a 10ca :

- Lot 39
- 1 /5ième des lots 20 et 43

Pour un montant de 38 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**GLAMONDANS (25) (opération 138) "Acquisition pour aménagement d'un espace public en vue liaison dernier quartier pavillonnaire avec le centre ancien"**

Sur la commune de Glamondans, acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section HZ numéro 27 d'une superficie de 6 550 m<sup>2</sup> pour une surface à acquérir d'environ 3 680m<sup>2</sup>, pour un montant de 32 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**GLAMONDANS (25) (opération 138) "Acquisition pour aménagement d'un espace public en vue liaison dernier quartier pavillonnaire avec le centre ancien"**

Sur la commune de Glamondans, acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée :

- Section HZ numéro 28 d'une superficie de 1 130 m<sup>2</sup> pour une surface à acquérir d'environ 384 m<sup>2</sup>.

Pour un montant de 8 000euros (hors taxes et frais d'enregistrement) se décomposant comme suit :

- 7 000 euros au titre du terrain
- 1 000 euros au titre de perte d'arbres fruitiers.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE BRESSE (71) (opération 1130) "Création zone d'activités Ouroux-sur-Saône"**

Sur la Commune d'Ouroux-sur-Saône (71), acquisition de la parcelle cadastrée E 279, sise le Pranel, d'une contenance de 17a 07ca, pour un montant de 1 024 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**SAINT-VIT (25) (opération 1019) "Projet de requalification urbaine de l'ilot Champs Marmots"**

Sur la Commune de SAINT-VIT, acquisition :

- de la parcelle cadastrée section AM n°129, sise rue du Frêne, d'une superficie de 2a 03ca,
- de la parcelle cadastrée section AM n°144, sise rue du Frêne, d'une superficie de 3a 85ca,
- du lot 4 (local commercial) situé dans la copropriété du 7T rue de Besançon et édifée sur la parcelle cadastrée section AM numéro 133 d'une superficie de 2a 91ca

Pour un montant de 230 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**SAINT-VIT (25) (opération 1019) "Projet de requalification urbaine de l'ilot Champs Marmots"**

Sur la Commune de SAINT-VIT, acquisition :

- de la parcelle cadastrée section AM n°143, sise rue du Frêne, d'une superficie de 30a 78ca,
- de la parcelle cadastrée section AM n°130, sise route de Besançon, d'une superficie de 36ca,
- des lots 1, 3, 13 et 14 (locaux commerciaux) situés dans la copropriété du 9 rue de Besançon et édifée sur les parcelles cadastrées section AM numéros 9 et 130 d'une superficie totale de 13a 72ca
- des lots 1 et 3 (locaux) situés dans la copropriété du 7T rue de Besançon et édifée sur la parcelle cadastrée section AM numéro 133 d'une superficie de 2a 91ca

Pour un montant de 520 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**COLLONGES-ET-PREMIERES (21) (opération 1134) "Création d'un champ photovoltaïque"**

Sur la Commune de COLLONGES-ET-PREMIERES, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section D n°1090, sise La Gare, d'une superficie de 14a 78ca,
- Section D n°1091, sise La Gare, d'une superficie de 6a 15ca,
- Section D n°1094, sise La Gare, d'une superficie de 1ha 23a 70ca,
- Section ZH n°101 pour partie (future ZH n°136), sise Aux Carrés, d'une superficie de 2ha 29a 93ca,
- Section ZH n°102, sise Aux Carrés, d'une superficie de 1a 90ca,

Pour un montant de 67 763,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**MIGENNES (89) (opération 1140) "Agrandissement du centre technique municipal"**

Sur la Commune de MIGENNES, acquisition d'une fraction de la parcelle cadastrée section AM n°2, sise 4 rue Georges Clemenceau, pour une superficie d'environ 24a 00ca, pour un montant de 90 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89) (opération 1011) "Aménagement zone pavillonnaire "Fontaine de Grisy"**

Sur la Commune de SAINT-BRIS-LE-VINEUX, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AC n°243, sise Fontaine de Grisy, d'une superficie de 9a 67ca,
- Section AC n°244, sise Fontaine de Grisy, d'une superficie de 11a 22ca,

Pour un montant de 52 225,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), non compris l'Indemnité d'éviction agricole de 793,82€ à charge de l'EPF.

**AUXERRE (89) (opération 902) "Ilot Gambetta"**

Sur la Commune d'AUXERRE, acquisition des lots de copropriété n°1, 2 et 4 à 9 sur les parcelles cadastrées BK n°305 et 453 d'une superficie totale de 135m<sup>2</sup>, pour un montant de 76 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).



**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD CÔTE CHALONNAISE (71) (opération 1073) "Aménagement et gestion d'un espace de stationnement pour une zone commerciale"**

Sur la Commune de BUXY, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AM n°162, sise le Champ Fleury, d'une superficie de 4a 29ca,
- Section AM n°164, sise le Champ Fleury, d'une superficie de 7a 21ca,
- Section AM n°171, sise 10 route de Givry, d'une superficie de 12a 30ca,
- Section AM n°174, sise le Champ Fleury, d'une superficie de 15ca,
- Section AM n°175, sise le Champ Fleury, d'une superficie de 11a 39ca

Pour un montant de 30 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**COMMUNAUTE DE COMMUNES des Vosges du Sud (90) (opération 1160) "Compensation zones humides (extension de la ZA de la Brasserie)"**

Sur la Commune de Etueffont, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section 040B n°394, sise étang du bas, d'une superficie de 1h36a41ca,
- Section 040B n°444, sise étang du bas, d'une superficie de 1h66a00ca,
- Section 040 Bn°465, sise étang du bas, d'une superficie de 1h01a01ca,
- Section 040B n°443, sise étang du bas, d'une superficie de 28a22ca,
- Section 040B n°442, sise étang du bas, d'une superficie de 62ca

Pour un montant de 92 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

À cela s'ajoute des frais d'agence d'un montant de 6 500 euros TTC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES des Vosges du Sud (90) (opération 1160) "Compensation zones humides (extension de la ZA de la Brasserie)"**

Sur la Commune de Etueffont, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section 040B n°467, sise étang du bas, d'une superficie de 2h54a39ca,
- Section 040B n°457, sise étang du bas, d'une superficie de 33a 49ca,
- Section 040 Bn°454, sise étang du bas, d'une superficie de 92a77ca,
- Section 040B n°470, sise champs Montanjus, d'une superficie de 18a32ca,
- Section 040B n°469, sise champs Montanjus d'une superficie de 9a14ca
- Section 040B n°472, sise champs Montanjus d'une superficie de 9a90ca

Pour un montant de 100 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

À cela s'ajoute des frais d'agence d'un montant de 6 500 euros TTC

**ANOST (71) (opération 1158) "Renaissance de la boulangerie"**

Sur la Commune de ANOST, acquisition de la parcelle cadastrée :

- Section AE n°129, sise 4 rue du Fournil, d'une superficie de 1a47ca,

Pour un montant de 75 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**LES MONTS RONDS (25) (opération 1153) "Acquisition d'une maison au centre du village"**

Sur la Commune de Les Monts Ronds, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AB n°23, d'une superficie de 510 m<sup>2</sup>,
- Section AB n°132, d'une superficie de 623 m<sup>2</sup>.

Pour un montant de 179 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**MAICHE (25) (opération 720) "Achat d'un bâtiment à réhabiliter dans le cadre d'un projet de développement économique en centre-ville"**

Sur la Commune de Maïche, acquisition d'une parcelle cadastrée :

- Section AI n°42, d'une superficie de 315 m<sup>2</sup>.

Pour un montant de 250 000,00 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

**GENLIS (21) (opération 817) "opération cœur de ville"**

Sur la Commune de Genlis, acquisition de la parcelle cadastrée section AP n°240 d'une superficie de 207m<sup>2</sup>, pour un montant de 320 000€ (hors taxes et frais d'enregistrement).

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY

